



A l'occasion de la 4^e Rencontre territoriale organisée par les Sénateurs de la Creuse, Eric JEANSANNETAS et Jean-Jacques LOZACH, sur les cantons de Guéret (1&2) et St Vaury, deux visites d'entreprises ont permis de mesurer la diversité des projets économiques de nos territoires.

✖ **Gérant de *Collines*, confiserie artisanale implantée dans la zone artisanale de St Vaury, Sébastien CHATELAIN a repris cette entreprise fin 2015.** Avec son équipe de 5 salariés dont Madame Pascale PITEL, responsable de site, il s'applique à diversifier ses produits, comme à développer son réseau commercial notamment en région parisienne. « La réalisation d'une bonne confiture ne s'improvise pas ! » : c'est le message que souhaite faire passer ce chef d'entreprise soucieux de faire du respect des normes et d'un cahier des charges précis, un atout pour valoriser son savoir-faire artisanal. Les engagements sont multiples : mobilisation de circuits courts avec l'utilisation de fruits d'origine française, démarche de développement durable dans la gestion de la production, dimension sociétale par un management impliquant chaque salarié dans la recherche d'une meilleure productivité.

✖ Avec une gamme renouvelée (bio, bio sans sucre ajouté, confiture de lait), les confitures vendues sous la marque *Collines en Limousin*, mais également via une marque distributeur, sont réalisées sans ajout d'un correcteur d'acidité (jus de citron, acide citrique, etc.) permettant de conserver les qualités des produits utilisés (60% de fruits dans la composition). Après une première vague d'investissement facilitant le travail lors du conditionnement, d'autres aménagements sont programmés pour 2017 sur la phase d'emballage, avec le souhait de renforcer des développements qui font vivre toute une filière locale. Un agrandissement est envisagé pour 2018, donnant un nouvel élan à *Collines*.



✖ **A l'entrée du bourg de St Vaury, et en proximité directe avec la sortie de la RN145, *Au rendez-vous des gourmets* est une toute nouvelle boulangerie créée par Anthony JALLET.** Ce jeune creusois de 28 ans qui a suivi une formation spécialisée (boulangerie, pâtisserie et chocolaterie), notamment en apprentissage, puis acquis de l'expérience chez différents boulangers ou pâtisseries, a franchi le pas de la création d'entreprise. Avec deux ouvriers boulangers et deux vendeuses (1,5 ETP), il propose depuis le mois de juillet ses produits, qui sont visiblement très appréciés vu la forte fréquentation.



Un programme au goût sucré pour la 4e Rencontre territoriale



Amorcée mi-2015 avec l'achat du terrain, la construction du bâtiment et l'aménagement des laboratoires de boulangerie et de pâtisserie, c'est un investissement de 400.000€ qui a été réalisé. Pleinement engagé dans ce projet personnel qui demande de l'énergie, et une certaine abnégation vu les contraintes horaires de ce type de production, ce jeune chef d'entreprise démontre sa détermination comme sa compétence. Cette entreprise artisanale trouve toute sa place dans le paysage économique local.

Elus accompagnant la visite : Philippe BAYOL, maire de St Vaury et conseiller départemental, Armelle MARTIN, adjointe à St Vaury, conseillère départementale et suppléante du Sénateur LOZACH, Michel VERGNIER, député-maire de Guéret, Eric CORREIA, Président de l'Agglomération du Grand Guéret et conseiller régional, Patrick ROUGEOT et Nadi BOUALI, Vice-présidents du Grand-Guéret et William CHERVY, ancien Sénateur-maire de St Vaury.

✖ Lors de la rencontre qui a suivi avec les élus municipaux des trois cantons, Jean-Jacques LOZACH et Eric JEANSANNETAS, accompagnés de leurs suppléantes Armelle MARTIN et Françoise SIMON, ont rappelé le fonctionnement du Sénat, les modalités de travail des sénateurs lors du processus législatif ainsi que l'actualité parlementaire au travers des textes en discussion actuellement. Lors de chaque Rencontre territoriale, l'approche concrète de cette séquence semble appréciée par les participants.

Les élus présents ont pu faire part de leurs interrogations notamment sur le thème des financements des collectivités alors que les efforts demandés seront moindres que prévus, et feront l'objet de débats au Parlement lors de l'examen du Projet de loi de finances pour 2017. De façon plus large, c'est l'avenir des communes qui a été évoqué, autant que les réformes possibles sur les zones classées en ZRR (zone de revitalisation rurale). Ces échanges ont l'intérêt de permettre à chaque élu de rencontrer les Sénateurs de la Creuse dans un cadre différent des réunions habituelles, et de prendre le temps de la discussion et du partage de points de vue.

